



FLASH INFO CSE

cgtcpamloire@orange.fr

Voici un retour rapide des principales informations issues du CSE du 20 mai 2021 suite aux questions/demandes de la CGT en attendant la rédaction du procès- verbal :

- ✓ Une 1^{ère} réunion a eu lieu concernant la validation des comptes 2020 du CSE. Le commissaire aux comptes a présenté les comptes et les a certifiés ; les comptes sont réguliers et ne présentent aucune anomalie. Le compte de résultat présente un excédent de 55 170 € pour le budget des œuvres sociales et 7 009 € pour le budget de fonctionnement.
 - La situation sanitaire n'a effectivement pas permis au CSE de mettre en place toutes les activités qu'il souhaitait faire.
 - Conformément au budget prévisionnel 2021 qui avait été voté en février, une partie de cet excédent sera reporté sur les comptes 2021 pour un montant de 50 000 € (affectation aux linéaires et travaux de rafraichissement dans les implantations) ; les 5 170 € restants seront comptabilisés en fond de réserve. L'excédent du budget de fonctionnement sera également reporté sur le budget 2021 afin de prévoir des travaux sur les implantations tels que par exemple le ravalement de façade des propriétés du CSE.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Il a également été voté à l'unanimité le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes AXENS pour 6 ans.

Après présentation du rapport d'activité 2020 du CSE, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

La secrétaire du CSE remercie les trésoriers ainsi que Christelle et Sylvie, salariées du CSE, pour le travail accompli.

- ✓ Une 2^{ème} réunion s'est déroulée pour évoquer les points suivants :

Informations Direction

- ✓ Point sur la situation sanitaire : au 20.05.21 l'indice est de 153 pour 100 000 habitants dans la Loire. Diminution du taux de patients zéro dans la Loire mais également au niveau national.

Il faut rester vigilant et suivre de près les chiffres suite à la réouverture des commerces et des restaurants.

Personnes vaccinés dans la Loire au 16.05.21 :

- 28.5 % ont reçu une 1^{ère} dose (moyenne nationale 26.7 % - régionale 26.10 %)

- 13.5 % ont reçu une 2^{ème} dose (moyenne nationale et régionale 12.4 %)
- ✓ Les compromis de vente de l'immeuble de Montreynaud (5 000 €) et Mimard (610 000 €) ont été signés. La vente définitive devrait être rapide pour Montreynaud et un peu plus longue pour Mimard (9 à 12 mois).
- ✓ BSI (baromètre social institutionnel): un BSI national doit être fait tous les 2 ans. Il aura lieu à partir de fin mai. Les résultats sont tous exploités. La Direction espère rencontrer plus de succès que les autres années.

Etape du déconfinement et assouplissement du télétravail - calendrier du télétravail pérenne

- ✓ L'accord télétravail a été signé par les 3 organisations syndicales. Il a fait l'objet de plusieurs réunions de négociation où la CGT a activement participé pour répondre au mieux aux attentes des salariés.

Il prendra effet au 01.10.21 (il faut tout de même attendre le retour de l'agrément).

La campagne de télétravail pérenne sera lancée avant l'été ; les agents auront jusqu'au 15.06.21 pour donner leurs souhaits à leur cadre et une réponse définitive leur sera apportée au plus tard le 13.07.21

- ✓ Différentes propositions ont été faites pour le retour progressif sur site :
 - 1 jour obligatoire de retour sur site à compter du 09.06.21 (déploiement du 9 au 30 juin) ou après l'été,
 - 2 jours sur site sur la base du volontariat à compter du mois de juillet,
 - 3 jours sur site à partir de septembre.

L'ensemble des intervenants souhaite une reprise progressive et en douceur pour que les agents puissent renouer du lien social sur leur lieu de travail.

Bureau du CSE

Les voyages en Ecosse d'Avril et Juin ont été annulés. Le remboursement sera fait aux agents sous la même forme dont ils ont fait le paiement initial.

Situation des services

La situation est globalement bonne, le taux de décroché s'est amélioré à la PFS, l'affluence à l'accueil a diminué de 25 % (effet du confinement). Le solde des dossiers à la C2S a également diminué et la situation au GDB et au Frais de Santé est bonne.

RECO AT/MP : solde important au niveau des certificats médicaux.

Seul le service IJ rencontre des difficultés dues à l'activité COVID et l'absentéisme (vacances scolaires).

Dispositif de contrôle des fraudes internes

Dans le cadre des dispositifs tels que la mutualisation des activités (TRAM), le programme Phare... un renforcement du contrôle des fraudes internes a été mise en place par la CNAM. Ces contrôles seront faits par un nombre restreint d'agents issu du service contrôle. Ce dispositif sera très verrouillé et respectera les règles RGPD.

Les organisations ont pris acte.

Compréhension des fiches de paye

Une fiche explicative sera faite aux agents. S'il persiste des questions particulières, les agents pourront se rapprocher du service GP pour avoir des explications individualisées.

Déclaration d'impôt

Les agents qui rencontrent des erreurs sur leur déclaration d'impôt doivent procéder à la rectification. La CPAM fera un signalement auprès du centre des impôts.

Prime de transport 4€

Un effet rétroactif au 01.01.18 sera fait pour les agents de Roanne. Pour rappel, cette prime de 4€ par mois est attribuée aux salariés travaillant dans une agglomération de plus de 100 000 habitants.

Contact tracing

Les CDD en contact tracing peuvent être renouvelés 2 x 3 mois. A l'issue de ces contrats, une nouvelle vague de CDD arrive afin de garder un effectif constant de 50/52 personnes dédié au contact tracing.

Si l'activité contact tracing diminue, des CDD pourront venir en aide quelques jours par semaine, dans les services qui en ont besoin... Serait-on en manque de personnel ?!

Les CDI embauchés sur le contact tracing seront affectés 3 jours par semaine dans leur service de rattachement.

Budget formation non utilisé

Il a été affecté à des achats liés à la situation sanitaire.

Formation ALINEA en e-learning

Trop d'information tue la formation !

Expérimentation des nouvelles modalités de l'organisation de l'accueil

Les modalités d'accueil actuelles sont : une jauge de 8 assurés maximum, elle concerne les assurés autonomes capables d'aller sur les outils dans l'espace libre-service et un seul îlot métier restreint est en fonction.

Cela fonctionne plutôt bien, mais il est à noter une hausse importante des visites depuis la réouverture de l'espace libre-service.

La CGT restera très vigilante sur les conditions de réouverture des accueils en septembre lorsque la situation sera revenue à la normale. La CGT est attachée à garder un équilibre entre la mission 1^{ère} de la CPAM qui est le service rendu à l'assuré et le bien être des agents dans leur poste à l'accueil.

La Direction nous affirme que ce dispositif est en place uniquement dans le cadre de la crise sanitaire et qu'elle tient absolument à notre mission première et ne souhaite pas faire de l'accueil uniquement sur RDV.

Projet Pleïade

Aucune nouvelle du national pour l'instant. Le déploiement ne se fera pas avant 2022. Un webinaire national sur ce projet va avoir lieu.

Dispositif «aller vers »

Au niveau national le taux de vaccination est de 80.3 % - 115 700 RDV ont été pris dont 36 000 par l'Assurance Maladie.

Au niveau régional 3% de RDV ont pu être pris. Beaucoup d'appels ont échoué suite à des non réponses ou des refus de RDV ou des personnes déjà vaccinés).

Un nouveau dispositif pour les 65/75 ans se fera par courrier ou SMS. Pour les 75 ans et plus précaires et fragiles, seul le service MAS poursuit l'aide à la vaccination. 22 000 personnes de cette tranche d'âge ne sont pas vaccinées dans la Loire dont 12 000 considérées comme fragiles.

Le bus vaccination n'a pas été mis en place, c'est un sujet qui a du mal à avancer au niveau départemental.

La Direction a le souhait de mettre en place un service mobile pour aider le public à se faire vacciner mais la logistique est lourde et difficile à mettre en place seul. Elle va se rapprocher des associations locales, du département et de l'ARS.

Plusieurs aides sont en cours comme l'aide au transport pour les bénéficiaires de la C2S ou d'une ALD identifiés par le service MAS, faire des permanences au sein d'associations comme les restaus du Cœur, le secours populaire, pour aider les personnes démunies à prendre RDV dans les centres de vaccination etc.

Questions diverses

Monsieur David Ravel a été nommé Directeur de la branche accès aux droits et aux soins. Il vient de l'ARS de la Haute Loire (détachement pour 5 ans) et prendra son poste le 16.08.21.

Mme Chagnieux prend le poste de responsable à la RH et un appel de candidature va être lancé pour la remplacer au Service des affaires juridiques.

Appel de candidature pour le poste Enquêteur FRAUDE : il semble que les 2 ans d'ancienneté pré-requis pour postuler au poste n'ont pas été respectés. La Direction va vérifier. Infos directions

Vous pouvez nous faire part de vos questions et/ou interrogations sur la boîte mail CGT :

cgtcpamloire@orange.fr

Nous restons à votre écoute pendant cette période difficile.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.